



Rapport financier semestriel 2020
du Groupe EPC

Rapport d'activité semestriel 1er semestre 2020

1. Activité en baisse de 10,7% sur le premier semestre du fait de l'impact du Covid 19 sur les activités du groupe, en particulier dans la zone Europe Amérique

L'Activité Consolidée du Groupe¹ au 30 juin 2020 s'élève à 169,4 M€ en baisse de 10,7% par rapport au premier semestre 2019. La baisse sur le seul deuxième trimestre est de 19%.

Le Chiffre d'Affaires Consolidé (c'est-à-dire hors contribution des sociétés mises en équivalence) au 30 juin 2020 s'établit à 154,8 M€ contre 172,4 M€ en 2019, en baisse de 10,1% à taux de change et périmètre constants, en ligne avec les perspectives communiquées le 26 juin 2020² :

En milliers d'euros	S1 2020	S1 2019	Variation		T2 2020	T2 2019
			Réelle	à taux de change et périmètre constants *		
Europe et Amérique	138 872	159 901	-13,2%	-12,8%	62 203	82 425
Afrique et Moyen Orient	30 569	29 820	2,5%	0,1%	14 420	14 291
Activité Consolidée (yc les co-entreprises)	169 441	189 721	-10,7%	-10,7%	76 623	96 745
Europe et Amérique	134 208	153 616	-12,6%	-12,3%	62 030	78 390
Afrique et Moyen Orient	20 610	18 758	9,9%	7,0%	9 983	9 313
Chiffre d'Affaires	154 818	172 374	-10,2%	-10,1%	72 013	89 194

* La variation à taux de change et périmètre constants est calculée en convertissant les chiffres 2019 aux taux de change moyens mensuels de 2020 et en ajoutant (ou en retranchant) aux chiffres 2019 les entrées (ou les sorties) de périmètre.

Le chiffre d'affaires de la **zone Europe et Amérique** est en baisse de 13.2% à taux de change et périmètre constants. C'est la zone dont l'activité a été le plus impactée par la crise liée au Covid 19 avec une baisse de près de 25% sur le seul deuxième trimestre.

L'activité **Démolition** voit son chiffre d'affaires baisser de près de 29%. Dès le début du confinement en France en mars la quasi-totalité des chantiers a été mise à l'arrêt. La situation s'est améliorée progressivement avec un retour à la normale progressif à partir de la mi-mai, l'intégralité des chantiers ayant repris fin juin.

¹ L'Activité Consolidée correspond au chiffre d'affaires des sociétés en intégration globale et à la quote-part du chiffre d'affaires des sociétés mises en équivalence (co-entreprises)

² Cf. Communiqué du 26 juin 2020

L'**activité Explosifs sur la zone** a été différemment impactée suivant les pays.

L'Italie a payé le plus lourd tribut avec un chiffre d'affaires en recul de près de 18% du fait d'un confinement précoce et d'une reprise d'activité plus lente. La France a souffert également avec une activité en baisse de 10%. La bonne tenue du marché export n'a pas permis de compenser la baisse sur le marché intérieur, on note néanmoins une tendance nette à l'amélioration sur la fin de période. Le Maroc est également en baisse de 4% malgré une bonne tenue du marché de travaux. La Belgique a vu son activité croître de 11% dans cette période troublée grâce à des gains de parts de marché.

Au Royaume-Uni, tous les secteurs ont été fortement touchés. Les explosifs ont baissé de 13% dans un contexte de très faible activité à partir du mois de mai. Les additifs sont en baisse de 22% principalement du fait d'un effet prix défavorable suite à la renégociation du contrat avec le client le plus important.

La Suède réalise une excellente performance (+25%). L'activité sur les chantiers et les carrières sont restées bonnes du fait de l'absence de mesure de confinement. Par ailleurs les exportations vers le Groenland ont apporté une contribution nouvelle significative.

L'activité minière dans le Nord Québec et l'activité commerciale intense dans les carrières ont porté leurs fruits. EPC Canada a vu son chiffre d'affaires multiplié par 2,7 par rapport à la même période de 2019 alors que le mois d'avril a été marqué par un arrêt des activités pendant 3 semaines. L'Irlande et les Etats-Unis voient, quant à eux, leur activité baisser de 25% du fait des mesures de confinement et de la baisse d'activité qui s'en est suivie dans le bâtiment.

La **zone Afrique et Moyen Orient** a remarquablement résisté durant cette période particulière avec une hausse de 2.5% de son chiffre d'affaires en données réelles et une stabilité à taux de change et périmètre constants.

Les deux filiales au Moyen-Orient ont pourtant été impactées par le COVID. La concomitance du ramadan en mai et des mesures de confinement ont conduit à une baisse de l'activité de près de 20%.

La Côte d'Ivoire a été en croissance de plus de 12% grâce notamment à la bonne tenue de l'activité des mines d'or et malgré le retard pris sur le projet de barrage de Singorobo (démarrage retardé par le client du fait de l'absence des expatriés).

La Guinée est un autre pays important pour la groupe EPC. L'augmentation des volumes extraits de la mine de CBG a été au rendez-vous, ce qui a permis une augmentation de 11% de l'activité consolidée sur ce pays.

Le Sénégal et le Cameroun ont vu leur activité stagner du fait du décalage de certains projets notamment dans le domaine minier. Le Gabon affiche un retrait de 25% dans un contexte de prix du pétrole en forte baisse.

La création de la filiale au Burkina Faso est un succès avec près d'1.2M€ vendus pour ses 9 premiers mois d'activité. Ces volumes viennent apporter un complément d'activité appréciable à l'usine d'OKO en Côte d'Ivoire.

2. Un résultat opérationnel courant (ROC) qui reste positif à 1,7 M€ malgré la baisse de l'activité.

<i>En milliers d'euros</i>	1^{er} Semestre 2020	1^{er} Semestre 2019
Produits des activités ordinaires	154 818	172 376
Résultat opérationnel courant incluant la part des mises en équivalence	1 734	8 316
Autres Produits et Charges Opérationnels	(503)	(1 092)
Perte de valeurs sur actifs et dépréciation des écarts d'acquisition	(16 431)	
Résultat Opérationnel	(15 200)	7 224
Résultat Net	(18 129)	4 017
<i>dont part du groupe</i>	<i>(18 329)</i>	<i>3 849</i>

Le ROC est en recul de 7,1 M€ par rapport à l'année dernière.

La zone **Démolition** contribue pour près de la moitié à cette baisse de résultat avec une baisse de 3,4 M€ par rapport à la même période de 2020. Cette baisse s'explique par la faible activité mais aussi par le coût de mise en œuvre des nouvelles règles qui ont été adoptées pour permettre aux équipes de travailler en sécurité. Ceci s'est traduit par une baisse de la productivité, la charge de ces surcoûts n'ayant pas toujours pu être transférée au client final.

L'activité **Explosifs en France** voit elle aussi sa contribution baisser de près de 1,2 M€. Les charges fixes ont pesé sur la rentabilité dans la période de faible activité, malgré un recours important au chômage partiel en avril et mai. La même situation a été constatée en **Italie**, en **Espagne** et au **Royaume-Uni** avec un recul cumulé sur ces deux pays de près de 1,4 M€.

Malgré la bonne activité enregistrée, le **Canada** a maintenu un niveau de perte élevée, dans l'attente de la mise en service de la nouvelle usine au Québec.

Dans cette zone seule la **Suède** voit sa rentabilité nettement progresser (+0,6 M€) grâce à l'absence de confinement et à la prise du contrat sur le Groenland.

La zone **Afrique Moyen Orient** nettement moins touchée par l'épidémie, voit son ROC progresser nettement

La légère baisse d'AREX est compensée par la hausse de MCS en Arabie Saoudite

L'Afrique affiche une excellente performance. Tous les pays voient leur rentabilité progresser. C'est le cas notamment de la Guinée du fait des très bons volumes minés sur la CGB, et également de la Côte d'Ivoire dans un contexte dynamique sur les mines d'or. Le premier semestre d'exploitation au Burkina Faso est nettement positif.

Le Résultat Opérationnel, avant prise en compte des dépréciations détaillées ci-dessous, s'établit à 1,2 M€ contre 7,2 M€ en 2019. Il prend en compte des charges comptabilisés en non-courant pour 0,5 M€ avec notamment les coûts de résolution du litige Stips TI pour 0,3 M€ (supra). Après prise en compte des dépréciations pour 16,4M€ (voir paragraphe 3 ci-dessous). Le **Résultat Opérationnel** s'établit à -15,2 M€ contre 7,2 M€ en 2019..

Le **Résultat financier** est en baisse passant de (-1,4 M€) à (-2,3 M€) essentiellement du fait de variation significative des taux d'actualisation sur la provision environnementale.

Après prise en compte de l'impôt (-0,5 M€), le **Résultat Net** part du groupe ressort à (18,1) M€ au 30 juin 2020 contre 4,0 M€ en 2019.

3. L'actualisation des tests de dépréciation d'écarts d'acquisition intégrant les nouveaux taux d'actualisation WACC et les nouveaux plans d'affaires post covid 19 se traduisent par 16,4 M€ de dépréciation des écarts d'acquisition et à la constatation d'une perte de valeur sur certains actifs.

La baisse sensible d'activité résultant de la crise Covid 19 qui constitue un indice de perte de valeur a conduit le groupe à réaliser un nouveau test de dépréciation des écarts d'acquisition lors de la clôture semestrielle.

Les nouvelles prévisions, qui s'appuient notamment sur une étude de marché externe approfondie passant en revue près de 80% des marchés sur lesquels opère le groupe, ont mis en évidence qu'il fallait anticiper une baisse de l'activité sur certaines géographie/métier. Il a été décidé d'utiliser les nouveaux plans d'affaires qui ont été approuvés par le conseil d'administration fin août 2020 pour calculer les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition et d'actifs qui en résulteraient, et de les intégrer dans les comptes semestriels.

L'UGT « Afrique – Moyen-Orient – Asie » a fait l'objet d'un test de dépréciation qui n'a pas conduit à déprécier des écarts d'acquisition.

Pour l'UGT « Europe – Amérique », les perspectives de chiffres d'affaires et de résultat ont été significativement révisées à la baisse, suite aux conséquences de la crise sanitaire. Les actifs de cette UGT ont été testés et ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 10,5M€.

Pour l'UGT « Démolition » les perspectives de chiffres d'affaires et de résultat ont été significativement révisées à la baisse, suite aux conséquences de la crise sanitaire. C'est l'activité qui a été le plus fortement impactée à court terme, celle aussi pour laquelle la rentabilité à moyen terme semble le plus atteinte. Les actifs de cette UGT ont été testés ce qui a conduit à la dépréciation de la totalité des écarts d'acquisition résiduels pour 2,8M€ et à provisionner des actifs corporels et incorporels pour une valeur de 3,1M€.

La révision des business plan n'explique pas la totalité de la dépréciation sur les écarts d'acquisition de l'UGT. L'évolution défavorable du WACC (déterminé par un expert financier indépendant) a fortement contribué à ces nouvelles dépréciations (8,4 M€ pour l'UGT pour la zone Europe - Amérique et 0,5 M€ pour l'UGT Démolition).

Ces dépréciations s'élèvent au total à (16,4M€). Elles n'ont aucun impact sur la trésorerie du groupe et ont été comptabilisées en charges non courantes dans le compte de résultat.

4. Evènements significatifs du semestre écoulé

Signature le 13 janvier 2020 d'un contrat d'acquisition concernant 100% du capital d'EJ Barbier holding de contrôle d'EPC SA ; rachat et/ou de conversion des parts de fondateur d'EPC SA.

Le 13 janvier 2020 a été communiquée au marché la signature par les actionnaires de la société E.J. Barbier SA (« **E.J. Barbier** »), holding de contrôle détenant 113.603 actions représentant approximativement 67,46% du capital et 78,05% des droits de vote théoriques et 3.777 parts de fondateur de la Société, et 4 Décembre SAS, une société de reprise contrôlée par quatre fonds gérés par la société de gestion Argos Wityu SAS, et dans laquelle certains actionnaires actuels d'E.J. Barbier et certains dirigeants du groupe EPC détiendront une participation minoritaire, (« **4 Décembre** ») d'un contrat de cession d'actions prévoyant l'acquisition par 4 Décembre de la totalité du capital et des droits de vote d'E.J. Barbier (la « **Transaction** »)³.

Il était indiqué que la réalisation de la Transaction était soumise à plusieurs conditions suspensives⁴, parmi lesquelles la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de la Société statuant sur le rachat et/ou la conversion des parts de fondateur ; ledit rachat et/ou conversion des parts de fondateur étant susceptible d'intervenir seulement après réalisation de la Transaction et pour autant que le rachat et/ou la conversion soient approuvés par les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire.

Par ailleurs, le communiqué de la Société rappelait que conformément à la réglementation applicable, en cas de réalisation de la Transaction, 4 Décembre déposerait une offre publique d'achat simplifiée (« **OPAS** ») sur le solde du capital de la société EPC au prix de 429€ par action ; dans l'hypothèse où le rapport de l'expert indépendant, désigné par le conseil d'administration de la Société pour se prononcer sur le caractère équitable de l'OPAS, conclurait à une valorisation par action EPC supérieure à 429 €, 4 Décembre pourrait décider de ne pas réaliser la Transaction ; 4 Décembre n'a pas l'intention de solliciter la mise en œuvre d'un retrait obligatoire à l'issue de cette offre publique.

C'est dans ce contexte que le 13 janvier 2020, le Conseil d'administration de la Société :

- a décidé d'initier le processus de rachat et/ou de conversion des parts de fondateur en application des dispositions de l'article 8ter de la loi de 1929 sur les parts de fondateur et du décret n°67-452 du 6 juin 1967 pris pour son application ;
- sur la recommandation du comité ad hoc d'administrateurs indépendants constitué le 14 novembre 2019, a désigné le cabinet Ledouble, représenté notamment par Mme Agnès Piniot en qualité d'expert chargé d'évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateur, avec les pouvoirs et la mission prévue par les articles 4 et 5 du décret n°67-452 du 6 juin 1967 précité ;
- a décidé de convoquer une assemblée générale des porteurs de parts de fondateur aux fins, notamment, de désigner un expert avec mission d'évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateur, conjointement avec le cabinet Ledouble ;

³ Cf. communiqué du 13 janvier 2020

⁴ Cf. Le communiqué de la Société du 13 janvier 2020 indique que la Transaction est notamment soumise à :

- l'obtention d'autorisations réglementaires en France et à l'étranger ;
- l'obtention d'autorisations au titre du contrôle des concentrations ;
- l'homologation définitive d'un accord transactionnel mettant fin aux actions en comblement de passif engagées à l'encontre du groupe EPC dans le cadre de l'affaire Stips/U2C ;
- la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'EPC aux fins de se prononcer sur le rachat et/ou la conversion des parts de fondateur dans les conditions et à un prix ou selon une parité fixé(e) à dire d'experts conformément à l'article 8ter de la loi de 1929 sur les Parts de Fondateur et aux dispositions du Décret n°67-452 du 6 juin 1967 pris pour son application.

- sur recommandation du comité ad hoc précité, a désigné le cabinet Ledouble, représentée notamment par Madame Agnès Piniot, en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'OPAS.

Le 24 février 2020, l'assemblée générale des porteurs de parts de fondateur a désigné Monsieur Gilles de Chodron de Courcel (Ricol Lasteyrie), en qualité d'expert avec mission d'évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateur, conjointement avec le cabinet Ledouble⁵ (le cabinet Ledouble et Monsieur Gilles Chodron de Courcel sont ci-après désignés ensemble les « **Experts** »).

En application du décret précité du 6 juin 1967, les Experts devaient remettre leur rapport dans un délai de deux mois à compter de la désignation du dernier d'entre eux, soit au plus tard le 24 avril 2020. Faisant valoir que leurs travaux reposent en partie sur les données prévisionnelles du groupe EPC et que la Société les avait informés qu'elle devait procéder à une étude de l'impact de la crise liée au Covid 19 sur l'activité, la performance ou les perspectives du groupe, les Experts ont sollicité un report de la date limite du dépôt de leur rapport. Dans cette situation et considérant que ce report pouvait s'inscrire dans le cadre des dispositions de l'article 2 de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, la Société et les Experts, en accord avec les Représentants de la masse des porteurs de parts de fondateurs, sont convenus de reporter la date limite de dépôt du rapport commun des Experts au 8 juin 2020⁶.

Début juin 2020, la Transaction était encore soumise à l'obtention de l'autorisation du Ministre chargé de l'Economie relative aux investissements étrangers, à la non-objection du Commissariat aux Assurances du Luxembourg, à l'homologation du protocole transactionnel conclu dans le cadre du litige STIPS (supra), ainsi qu'au rachat et/ou la conversion des parts de fondateur.

Par ailleurs, au vu de la situation sans précédent liée à la crise du Covid 19, 4 Décembre a requis auprès des actionnaires d'E.J. Barbier qu'une étude de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité, les actifs, les passifs, la situation financière, les résultats, la performance et les perspectives du groupe EPC lui soit remise sur la base des informations disponibles à une date proche de la réalisation de la Transaction, afin de s'assurer que la Transaction pourra être réalisée selon les termes initialement envisagés, notamment s'agissant du prix de l'offre publique visant les actions de la société EPC et le prix de rachat (ou le taux de conversion) des parts de fondateur.

Dans ce contexte, 4 Décembre SAS et les actionnaires d'E.J. Barbier ont informé le Conseil d'administration de la signature d'un avenant au contrat d'acquisition prévoyant principalement (i) le report au dernier trimestre 2020 de la date butoir pour satisfaire l'ensemble des conditions suspensives à la Transaction, et afin de permettre la finalisation, dans les meilleures conditions, par la Société, de l'étude de l'impact de la crise sanitaire sur le groupe EPC et (ii) la fixation au 29 septembre 2020 de la date ultime à laquelle 4 Décembre SAS pourrait renoncer à la réalisation de la Transaction du fait de la survenance d'un événement ayant un effet significativement défavorable sur l'activité, les actifs, les passifs, la situation financière ou les résultats du groupe EPC et notamment du fait du Covid-19⁷.

Le 3 juin 2020, le Conseil d'administration de la Société a pris acte de l'avenant conclu entre les parties à la Transaction et du nouveau calendrier qui y est prévu. En conséquence, et considérant qu'il est dans l'intérêt de la Société et de l'ensemble des parties prenantes, que le rapport commun des experts désignés aux fins d'évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateurs soit établi à une date la plus proche possible de la réalisation de la Transaction et sur le fondement de l'information la plus à jour, afin de garantir le caractère équitable du prix de rachat et/ou de la parité de conversion proposés à une date la plus proche possible de l'assemblée générale, le

⁵ Cf. communiqué du 24 février 2020

⁶ Cf. communiqué du 22 avril 2020

⁷ Cf. communiqué du 3 juin 2020

Conseil d'administration a décidé de convoquer une nouvelle assemblée générale des porteurs de parts de fondateur afin de soumettre à leur suffrage la prorogation de la durée de la mission d'expertise de M. Gilles de Courcel.

L'Assemblée générale des porteurs de parts de fondateur du 22 juillet 2020 a décidé de désigner, à nouveau Monsieur Gilles Chodron de Courcel, en qualité d'expert chargé d'évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateur conjointement avec l'expert qui sera désigné par le Conseil d'administration de la Société, avec la mission et les pouvoirs prévus par les articles 4 et 5 du décret n°67-452 du 6 juin 1967⁸.

A la suite de cette désignation, le Conseil d'administration s'est réuni le 31 juillet pour désigner, à nouveau, le Cabinet Ledouble, représenté notamment par Madame Agnès Piniot, pour évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateur, conjointement avec Monsieur Gilles de Courcel.

Les Experts disposent d'un délai de deux mois, soit jusqu'au 30 septembre 2020, pour déposer un rapport commun⁹.

La Société communiquera au marché dès qu'elle en aura connaissance la décision de 4 Décembre SAS quant à sa faculté de renoncer à la réalisation de la Transaction du fait de la survenance d'un événement ayant un effet significativement défavorable sur l'activité, les actifs, les passifs, la situation financière ou les résultats du groupe EPC, et les conclusions des Experts quant à l'évaluation des parts de fondateur.

Renouvellement du mandat du Président-Directeur général

A la suite de la décision de l'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2020 de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Obst pour une durée de trois années, le Conseil d'administration a décidé le même jour de renouveler son mandat de Président-Directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice 2022¹⁰.

5. Evènements postérieurs à la clôture

Mise en place d'un Prêt Garantie par l'Etat (PGE) et d'un prêt atout BPI

Le groupe a obtenu l'accord formel des banques de son pool bancaire (BNP Paribas, SG et LCL) pour mettre en place un PGE de 18M€ et de BPI pour la mise en place d'un prêt atout de 5 M€ ; soit un total de 23 M€. Le conseil d'administration du 30 juin 2020 d'EPC SA a confirmé son accord pour la mise en place de ces nouveaux financements.

Les fonds PGE ont été crédités sur les comptes de la société le 29 juillet 2020. Les formalités liées à la mise en place du prêt atout BPI sont en cours de finalisation.

Transaction homologuée avec le liquidateur dans le litige STIPS TI

⁸ Cf. communiqué du 22 juillet 2020

⁹ Cf. communiqué du 31 juillet 2020

¹⁰ Cf. communiqué du 30 juin 2020

La Société a annoncé le 3 juin 2020 qu'un protocole transactionnel avait été signé avec le liquidateur dans le cadre du litige STIPS/U2C, qui met fin aux actions en comblement de passif engagées moyennant des indemnités à la charge d'EPC d'un montant maximum de 150.000€. Ce protocole, signé avec l'autorisation préalable du juge commissaire, conformément aux dispositions de l'article L. 642-24 du code de commerce, a ensuite été homologué par deux jugements du Tribunal judiciaire de Thionville en date du 17 juillet 2020.

6. Evolution prévisible pour le semestre à venir

Le premier semestre 2020 a montré une bonne résistance des métiers du groupe avec un résultat opérationnel qui reste positif malgré le contexte économique très dégradé lié à la crise de la COVID 19 . Il a aussi été marqué chez EPC par des dépréciations d'actif significatives, rendues nécessaires par l'augmentation des taux d'actualisation (traduisant une plus grande volatilité des marchés) et la dégradation des perspectives résultant de la crise sanitaire par rapport à celles envisagées au début de l'année 2020.

A plus long terme, l'analyse stratégique externe réalisée dans le cadre de la crise a confirmé la pertinence des choix stratégiques et géographiques faits par le groupe. Le Moyen Orient, l'Afrique, le Canada sont les pays d'avenir pour les explosifs industriels.

La négociation des PGE et du prêt atout BPI assure une excellente liquidité au groupe à moyen terme.

Après un été 2020 globalement dynamique sur l'ensemble des zones, les résultats du deuxième semestre et de l'année 2021 dépendront des conditions sanitaires et de la dynamique créée par les différents plans de relance mis en place par les gouvernements. Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires est attendu en baisse de -3% à -8% par rapport au chiffre d'affaires 2019.



Etats financiers semestriels Consolidés Résumés

SOMMAIRE

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2020	12
ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2020	13
ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2020	14
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2020	15
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2020.....	16

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2020	30 juin 2019
<i>Activités poursuivies</i>			
Produit des activités ordinaires		154 818	172 376
Autres produits		1 025	1 239
Achats consommés		(66 192)	(76 885)
Autres achats et charges externes	5.1	(38 415)	(39 904)
Variation des stocks d'encours et de produits finis	5.2	125	(132)
Charges de personnel	5.3	(38 918)	(40 720)
Amortissements et dépréciations des immobilisations		(9 462)	(8 738)
Dotations et reprises de provisions		(1 589)	1 276
Autres produits et charges d'exploitation	5.4	(1 709)	(2 922)
Part du résultat des mises en équivalence	6.4	2 051	2 726
Résultat opérationnel courant incluant la part des mises en équivalence		1 734	8 316
Autres produits et charges opérationnels	5.5	(503)	(1 092)
Résultat opérationnel avant pertes de valeurs		1 231	7 224
Pertes de valeur sur les actifs immobilisés	6.2 - 6.3	(3 119)	-
Dépréciation des écarts d'acquisition	6.1	(13 312)	-
Résultat opérationnel		(15 200)	7 224
Coût de l'endettement financier net	5.6	(1 396)	(1 298)
Autres produits et charges financiers	5.6	(1 037)	(108)
Résultat avant impôt		(17 633)	5 818
Impôt sur les résultats	5.7	(496)	(1 801)
Résultat net de l'ensemble consolidé – activités poursuivies		(18 129)	4 017
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé – total		(18 129)	4 017
Résultat net – part du groupe		(18 329)	3 849
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		200	168

**ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN
2020**

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2020	30 juin 2019
Résultat net total		(18 129)	4 017
Ecarts de conversion sur sociétés intégrées globalement		(312)	(175)
Ecarts de conversion sur sociétés mises en équivalence	6.4	(82)	(14)
Variation des instruments financiers		(4)	(2)
Impôts différés sur les éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		1	1
Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		(397)	(190)
Pertes et gains actuariels sur sociétés intégrées	6.12	(1 743)	1 770
Impôt différés sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	6.11	339	(299)
Pertes et gains actuariels sur mise en équivalence	6.4	(72)	159
Impôt différés sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net sur mise en équivalence	6.4	9	(56)
Total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		(1 467)	1 574
Résultat global		(19 992)	5 402
<i>dont quote-part du Groupe</i>		(20 111)	5 113
<i>dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		118	288

ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019 publié
ACTIF			
Ecart d'acquisition	6.1	8 218	21 664
Immobilisations incorporelles	6.2	1 419	2 294
Immobilisations corporelles	6.3	87 832	89 989
Droits d'utilisation	6.3	27 965	28 893
Participations dans les mises en équivalence	6.4	25 210	23 352
Autres actifs financiers non courants	6.5	6 031	5 599
Actifs d'impôts différés	6.11	11 776	10 634
Autres actifs long terme		48	397
Total actifs non courants		168 499	182 822
Stocks	6.6	30 850	29 152
Clients et autres débiteurs	6.7	112 712	115 635
Créances fiscales		3 453	4 580
Autres actifs courants		6 361	5 434
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.8	10 555	11 064
Total actifs courants		163 931	165 865
Groupes d'actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL ACTIF		332 430	348 687
PASSIF			
Capital	6.9	5 220	5 220
Réserves		95 145	102 295
Résultat net de l'exercice – part du groupe		(18 329)	(5 529)
Capitaux propres part du groupe		82 036	101 986
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		1 037	1 064
Capitaux propres		83 073	103 050
Dettes financières non courantes	6.10	57 731	54 435
Dettes de location non courantes	6.10	16 453	17 738
Passifs d'impôts différés	6.11	1 241	1 474
Provisions pour avantages aux salariés	6.12	18 501	18 005
Autres provisions non courantes	6.13	17 775	17 113
Autres passifs long terme		383	452
Total passifs non courants		112 084	109 217
Fournisseurs et autres créditeurs	6.14	99 226	95 342
Dettes d'impôt		1 915	1 859
Dettes financières courantes	6.10	19 047	21 732
Dettes de location courantes	6.10	8 518	8 050
Autres provisions courantes	6.13	3 588	3 070
Autres passifs courants		4 979	6 367
Total passifs courants		137 273	136 420
Total dettes		249 357	245 637
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL PASSIF		332 430	348 687

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2020	30 juin 2019
Résultat net consolidé		(18 129)	4 017
Elim. des parts des mises en équivalence	6.4	(2 051)	(2 726)
Elim. des amortissements et provisions		26 777	8 516
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		(204)	222
Elim. autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(28)	(15)
Elim. de l'effet d'actualisation	5.6	511	52
Dividendes reçus des co-entreprises	6.4.1	-	1 670
Elim. des produits de dividendes (hors-groupe)		-	-
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		6 876	11 736
Elim. de la charge (produit) d'impôt	5.7	496	1 801
Elim. du coût de l'endettement financier net	5.6	1 396	1 298
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		8 768	14 835
Incidence de la variation du BFR	6.15	3 743	(8 353)
Impôts payés		(2 147)	(2 008)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		10 364	4 474
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.3	(6 450)	(8 274)
Acquisition d'actifs financiers		(150)	(31)
Variation des prêts et avances consentis		197	48
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		932	638
Dividendes reçus	6.4.2	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(5 471)	(7 619)
Emission d'emprunts	6.10	5 903	11 040
Remboursement d'emprunts	6.10	(6 149)	(5 632)
Diminution des dettes de location	6.10	(4 673)	(3 082)
Intérêts financiers nets versés		(1 799)	(1 566)
Dividendes payés aux minoritaires		-	(26)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(6 718)	734
Incidences de la variation des taux de change		(236)	(49)
Variation de la trésorerie		(2 061)	(2 460)
Trésorerie d'ouverture	6.8	8 474	7 369
Trésorerie de clôture	6.8	6 415	4 909

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Actions propres	Réserves consolidées et résultat Part du groupe	Réserves de conv.	Total capitaux propres Part du groupe	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres
Total au 31 décembre 2018	5 220	(2 478)	111 512	(2 457)	111 797	1 100	112 897
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	1 449	(185)	1 264	120	1 384
Résultat net de l'exercice	-	-	3 849	-	3 849	168	4 017
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	5 298	(185)	5 113	288	5 402
Dividendes versés	-	-	(1 980)	-	(1 980)	(43)	(2 023)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	(11)	-	(11)	-	(11)
Total au 30 juin 2019	5 220	(2 478)	114 819	(2 642)	114 919	1 345	116 264
Total au 31 décembre 2019	5 220	(2 478)	101 200	(1 957)	101 986	1 064	103 050
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(1 385)	(397)	(1 782)	(82)	(1 864)
Résultat net de l'exercice	-	-	(18 329)	-	(18 329)	200	(18 129)
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	(19 714)	(397)	(20 111)	118	(19 992)
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	144	-	144	(144)	-
Autres variations	-	-	17	-	17	(1)	16
Total au 30 juin 2020	5 220	(2 478)	81 648	(2 354)	82 036	1 037	83 073



Annexe aux états financiers du premier semestre 2020

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	19
2. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2020	19
2.1. Impacts de la crise Sanitaire de la Covid 19	19
2.2. Signature le 13 janvier 2020 d'un contrat d'acquisition concernant 100% du capital d'EJ Barbier holding de contrôle d'EPC SA ; rachat et/ou de conversion des parts de fondateur d'EPC SA.....	20
2.3. Renouvellement du mandat DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL	22
3. PRINCIPES COMPTABLES	23
3.1. Principes généraux et normes comptables	23
3.2. RECOURS A DES ESTIMATIONS	24
3.3. Périmètre de consolidation	24
3.4. information sectorielle.....	24
4. INFORMATION SECTORIELLE	25
4.1. Informations comparatives	25
4.2. Résultats sectoriels	27
4.3. Autres éléments sectoriels inclus dans le compte de résultat, sans contrepartie de trésorerie.....	28
4.4. Investissements sectoriels	29
4.5. Etat de Passage de l'information sectorielle publiée au compte de resultat consolidé .	29
5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	31
5.1. Autres achats et charges externes	31
5.2. Variation des stocks d'en-cours et de produits finis au compte de résultat	31
5.3. Charges de personnel	31
5.4. Autres produits et charges d'exploitation.....	32
5.5. Autres produits et charges opérationnels	32
5.6. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers.....	33
5.7. Impôt sur les résultats.....	33
6. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	35
6.1. Ecarts d'acquisition	35
6.2. Immobilisations incorporelles	38
6.3. Immobilisations corporelles	39
6.4. Participation dans les mises en équivalence.....	41
6.5. Autres actifs financiers non courants	42
6.6. Stocks et en cours	43
6.7. Clients et autres débiteurs	43
6.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie	44
6.9. Capital	44
6.10. Dettes financières	45
6.11. Impôts différés au bilan.....	48
6.12. Provisions pour avantages aux salariés	49
6.13. Autres provisions.....	51
6.14. Fournisseurs et autres créditeurs	51
6.15. Besoin en Fonds de Roulement	52
6.16. Actifs destinés à être cédés.....	52
6.17. Engagements financiers.....	53
7. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES	53
7.1. Contrôle.....	53
7.2. Relation avec les filiales.....	53
7.3. Transactions avec des parties liées.....	53
8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	54
8.1. Mise en place d'un Prêt Garantie par l'Etat (PGE) et d'un prêt atout BPI	54

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Groupe EPC est un groupe international. EPC SA est une société anonyme cotée à la bourse de Paris (ISIN FR0000039026) immatriculée en France. EPC pratique principalement trois activités :

- La fabrication d'explosifs à usage civil et leur mise en œuvre (forage minage), La démolition, Autres activités diversifiées (produits chimiques).

La société mère, Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques, est une société anonyme française dont le siège social est situé au 1, Terrasse Bellini, 92935 Paris La Défense.

Les comptes consolidés du Groupe EPC au 30 juin 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 septembre 2020, qui en a autorisé la publication.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

2. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2020

2.1. IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID 19

L'ensemble des collaborateurs du groupe EPC sont mobilisés depuis le début de l'épidémie pour permettre à chacun de travailler en sécurité. La mobilisation est également totale pour assurer une continuité d'approvisionnement et de service à tous les clients du groupe en conformité avec les règles sanitaires édictées par les différents états dans lesquels le groupe conduit ses activités.

- Appréciation de la performance financière

Les activités du groupe ont été impactées de manière différenciée suivant les zones par les conséquences de la pandémie. L'activité sur le premier semestre (y compris JV) s'est contractée de 10,7% par rapport à la même période l'an dernier.

Le résultat opérationnel courant est en baisse de 7,1 M€ et s'établit à 1,8M€

Le Résultat opérationnel courant (ROC) a été affecté par la baisse du chiffre d'affaires générant une sous-activité plus particulièrement en France, après l'entrée en confinement, ainsi que par une productivité amoindrie à la suite de la mise en place de nouvelles normes sanitaires et de mesures barrières sur les chantiers.

Les coûts supplémentaires concernent principalement :

- des coûts de démobilisation, d'arrêt et de remobilisation des chantiers et des mesures prises par le Groupe pour assurer la sécurité des collaborateurs sur site face aux risques sanitaires ;
- des coûts fixes de personnel compensés en partie par les indemnités d'activité partielle ;
- des coûts de locaux ou matériels sous-utilisés.

Certains éléments de résultat comme les pertes de valeur des goodwill ou d'actifs significatifs et les coûts de restructuration, sont présentés en éléments non courants, comme ils l'étaient déjà dans le passé.

La performance opérationnelle des différents métiers du Groupe est commentée dans le rapport d'activité semestriel

Le résultat net ressort en perte à (18,1 M€) dont 16,4 M€ de pertes de valeur des goodwill ou d'actifs.

- Opérations de financement et Gestion de la liquidité du groupe.

Le Groupe a sécurisé et renforcé sa structure financière.

Le groupe a obtenu un PGE d'un montant de 18 M€ auprès de ses partenaires financiers habituels (Les fonds correspondants ont été versés au groupe le 29 juillet 2020).

A fin août le groupe disposait d'une trésorerie active de 10 M€ et d'une ligne de crédit RCF non tirée de 12 M€.

Un prêt Atout de 5 M€ a également été négocié avec la BPI, les fonds seront versés avant fin septembre.

2.2. SIGNATURE LE 13 JANVIER 2020 D'UN CONTRAT D'ACQUISITION CONCERNANT 100% DU CAPITAL D'EJ BARBIER HOLDING DE CONTROLE D'EPC SA ; RACHAT ET/OU DE CONVERSION DES PARTS DE FONDATEUR D'EPC SA.

Le 13 janvier 2020 a été communiquée au marché la signature par les actionnaires de la société E.J. Barbier SA (« **E.J. Barbier** »), holding de contrôle détenant 113.603 actions représentant approximativement 67,46% du capital et 78,05% des droits de vote théoriques et 3.777 parts de fondateur de la Société, et 4 Décembre SAS, une société de reprise contrôlée par quatre fonds gérés par la société de gestion Argos Wityu SAS, et dans laquelle certains actionnaires actuels d'E.J. Barbier et certains dirigeants du groupe EPC détiendront une participation minoritaire, (« **4 Décembre** ») d'un contrat de cession d'actions prévoyant l'acquisition par 4 Décembre de la totalité du capital et des droits de vote d'E.J. Barbier (la « **Transaction** »).

Il était indiqué que la réalisation de la Transaction était soumise à plusieurs conditions suspensives, parmi lesquelles la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de la Société statuant sur le rachat et/ou la conversion des parts de fondateur ; ledit rachat et/ou conversion des parts de fondateur étant susceptible d'intervenir seulement après réalisation de la Transaction et pour autant que le rachat et/ou la conversion soient approuvés par les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire.

Par ailleurs, le communiqué de la Société rappelait que conformément à la réglementation applicable, en cas de réalisation de la Transaction, 4 Décembre déposerait une offre publique d'achat simplifiée (« **OPAS** ») sur le solde du capital de la société EPC au prix de 429€ par action ; dans l'hypothèse où le rapport de l'expert indépendant, désigné par le conseil d'administration de la Société pour se prononcer sur le caractère équitable de l'OPAS, conclurait à une valorisation par action EPC supérieure à 429 €, 4 Décembre pourrait décider de ne pas réaliser la Transaction ; 4 Décembre n'a pas l'intention de solliciter la mise en œuvre d'un retrait obligatoire à l'issue de cette offre publique.

C'est dans ce contexte que le 13 janvier 2020, le Conseil d'administration de la Société :

- a décidé d'initier le processus de rachat et/ou de conversion des parts de fondateur en application des dispositions de l'article 8ter de la loi de 1929 sur les parts de fondateur et du décret n°67-452 du 6 juin 1967 pris pour son application ;
- sur la recommandation du comité ad hoc d'administrateurs indépendants constitué le 14 novembre 2019, a désigné le cabinet Ledouble, représenté notamment par Mme Agnès Piniot en qualité d'expert chargé d'évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateur, avec les pouvoirs et la mission prévue par les articles 4 et 5 du décret n°67-452 du 6 juin 1967 précité ;
- a décidé de convoquer une assemblée générale des porteurs de parts de fondateur aux fins, notamment, de désigner un expert avec mission d'évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateur, conjointement avec le cabinet Ledouble ;

- sur recommandation du comité ad hoc précité, a désigné le cabinet Ledouble, représentée notamment par Madame Agnès Piniot, en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'OPAS.

Le 24 février 2020, l'assemblée générale des porteurs de parts de fondateur a désigné Monsieur Gilles de Chodron de Courcel (Ricol Lasteyrie), en qualité d'expert avec mission d'évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateur, conjointement avec le cabinet Ledouble (le cabinet Ledouble et Monsieur Gilles Chodron de Courcel sont ci-après désignés ensemble les « **Experts** »).

En application du décret précité du 6 juin 1967, les Experts devaient remettre leur rapport dans un délai de deux mois à compter de la désignation du dernier d'entre eux, soit au plus tard le 24 avril 2020. Faisant valoir que leurs travaux reposent en partie sur les données prévisionnelles du groupe EPC et que la Société les avait informés qu'elle devait procéder à une étude de l'impact de la crise liée au Covid 19 sur l'activité, la performance ou les perspectives du groupe, les Experts ont sollicité un report de la date limite du dépôt de leur rapport. Dans cette situation et considérant que ce report pouvait s'inscrire dans le cadre des dispositions de l'article 2 de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, la Société et les Experts, en accord avec les Représentants de la masse des porteurs de parts de fondateurs, sont convenus de reporter la date limite de dépôt du rapport commun des Experts au 8 juin 2020.

Début juin 2020, la Transaction était encore soumise à l'obtention de l'autorisation du Ministre chargé de l'Economie relative aux investissements étrangers, à la non-objection du Commissariat aux Assurances du Luxembourg, à l'homologation du protocole transactionnel conclu dans le cadre du litige STIPS (supra), ainsi qu'au rachat et/ou la conversion des parts de fondateur.

Par ailleurs, au vu de la situation sans précédent liée à la crise du Covid 19, 4 Décembre a requis auprès des actionnaires d'E.J. Barbier qu'une étude de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité, les actifs, les passifs, la situation financière, les résultats, la performance et les perspectives du groupe EPC lui soit remise sur la base des informations disponibles à une date proche de la réalisation de la Transaction, afin de s'assurer que la Transaction pourra être réalisée selon les termes initialement envisagés, notamment s'agissant du prix de l'offre publique visant les actions de la société EPC et le prix de rachat (ou le taux de conversion) des parts de fondateur.

Dans ce contexte, 4 Décembre SAS et les actionnaires d'E.J. Barbier ont informé le Conseil d'administration de la signature d'un avenant au contrat d'acquisition prévoyant principalement (i) le report au dernier trimestre 2020 de la date butoir pour satisfaire l'ensemble des conditions suspensives à la Transaction, et afin de permettre la finalisation, dans les meilleures conditions, par la Société, de l'étude de l'impact de la crise sanitaire sur le groupe EPC et (ii) la fixation au 29 septembre 2020 de la date ultime à laquelle 4 Décembre SAS pourrait renoncer à la réalisation de la Transaction du fait de la survenance d'un événement ayant un effet significativement défavorable sur l'activité, les actifs, les passifs, la situation financière ou les résultats du groupe EPC et notamment du fait du Covid-19.

Le 3 juin 2020, le Conseil d'administration de la Société a pris acte de l'avenant conclu entre les parties à la Transaction et du nouveau calendrier qui y est prévu. En conséquence, et considérant qu'il est dans l'intérêt de la Société et de l'ensemble des parties prenantes, que le rapport commun des experts désignés aux fins d'évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateurs soit établi à une date la plus proche possible de la réalisation de la Transaction et sur le fondement de l'information la plus à jour, afin de garantir le caractère équitable du prix de rachat et/ou de la parité de conversion proposés à une date la plus proche possible de l'assemblée générale, le Conseil d'administration a décidé de convoquer une nouvelle assemblée générale des porteurs de parts de fondateur afin de soumettre à leur suffrage la prorogation de la durée de la mission d'expertise de M. Gilles de Courcel.

L'Assemblée générale des porteurs de parts de fondateur du 22 juillet 2020 a décidé de désigner, à nouveau Monsieur Gilles Chodron de Courcel, en qualité d'expert chargé d'évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateur conjointement avec l'expert qui sera désigné

par le Conseil d'administration de la Société, avec la mission et les pouvoirs prévus par les articles 4 et 5 du décret n°67-452 du 6 juin 1967.

A la suite de cette désignation, le Conseil d'administration s'est réuni le 31 juillet pour désigner, à nouveau, le Cabinet Ledouble, représenté notamment par Madame Agnès Piniot, pour évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateur, conjointement avec Monsieur Gilles de Courcel.

Les Experts disposent d'un délai de deux mois, soit jusqu'au 30 septembre 2020, pour déposer un rapport commun.

La Société communiquera au marché dès qu'elle en aura connaissance la décision de 4 Décembre SAS quant à sa faculté de renoncer à la réalisation de la Transaction du fait de la survenance d'un événement ayant un effet significativement défavorable sur l'activité, les actifs, les passifs, la situation financière ou les résultats du groupe EPC, et les conclusions des Experts quant à l'évaluation des parts de fondateur.

2.3. RENOUELEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

A la suite de la décision de l'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2020 de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Obst pour une durée de trois années, le Conseil d'administration a décidé le même jour de renouveler son mandat de Président-Directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice 2022.

3. PRINCIPES COMPTABLES

3.1. PRINCIPES GENERAUX ET NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

3.1.1. Conformité aux normes comptables

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil Européen adopté le 3 novembre 2008, le Groupe EPC a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers.

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2020 sont établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. S'agissant de comptes condensés, ils n'intègrent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des états financiers annuels, et à ce titre ils doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe EPC au 31 décembre 2019.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 34, les comptes présentés sont les états consolidés d'EPC SA ; les comptes sociaux de la précédente clôture au 31 décembre 2019 ont été approuvés par le Conseil d'Administration et déposés au greffe ; les commissaires aux comptes ont émis leur rapport sur les comptes sociaux de la précédente clôture (31 décembre 2019) ; les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de la précédente clôture (31 décembre 2019) ont été émis sans réserve.

A l'exception des points décrits ci-dessous, les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm

3.1.2. Les normes suivantes sont applicables à compter du 1er janvier 2020 sur l'information financière présentée :

- Amendement à IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » sur la définition d'une entreprise. Cet amendement n'a pas d'impact sur l'information financière publiée.
- Amendement à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif ». Cet amendement n'a pas d'impact sur l'information financière publiée.

3.1.3. Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas applicables au 30 juin 2020 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- Amendement à IFRS 16 : allègements de loyers liés au COVID-19 dont la date d'application est prévue au 1^{er} juin 2020.
- Amendement à IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » sur la mise à jour de la référence au cadre conceptuel dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.
- Amendement à IAS 16 « Immobilisations corporelles » sur les produits générés avant l'utilisation prévue dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.
- Amendement à IAS 1: modification du classement des passifs en tant que passifs courants et non courants dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.

3.2. RECOURS A DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- L'évaluation des provisions et des engagements de retraites ;
- L'évaluation des impôts différés ;
- Les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- L'évaluation des coûts de démantèlement, décontamination et de remise en état des sites.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou suite à de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

3.3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 1^{er} janvier 2020, il y a eu deux entrées de périmètre : EPC Burkina Faso et EPC Asia Pacific et deux sorties : EPC Blasting et EDSL.

3.4. INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe a décidé de maintenir dans l'information des segments opérationnels la consolidation des sociétés Arabian Explosives, Kemek, Kemek US, EPC-B SCRL, Modern Chemical Services, Nitrokemine Guinée et Société de Minage en Guinée selon la méthode de l'intégration proportionnelle en conformité avec l'information produite dans son reporting interne.

4. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités.

Les informations relatives aux secteurs opérationnels présentés suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés. AREX est pris en compte dans l'information sectorielle à 20% conformément au pourcentage de détention en date du 31 décembre 2019.

Les zones sont présentées de la manière suivante :

- Zone 1 – Europe Amérique ;
- Zone 2 – Afrique Moyen Orient.

Elles comprennent les activités explosifs, forage minage et démolition.

4.1. INFORMATIONS COMPARATIVES

4.1.1. *Produit des activités ordinaires publié, par zone géographique*

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité (1)	Variation %
Zone 1 - Europe - Amérique	138 872	159 902	-13,15%
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	30 569	29 819	2,52%
Total	169 441	189 721	-10,69%

(1) Le 30 juin 2019 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique. Cette affectation est conforme à la nouvelle organisation managériale mise en place en septembre 2019.

4.1.2. *Produit des activités ordinaires à taux de change et périmètre constant*

La variation à périmètre et taux de change constant est calculée en convertissant les chiffres 2019 aux taux de change moyens mensuels 2020 et en ajoutant (ou retranchant) aux chiffres 2019 les entrées (ou sorties) de périmètre.

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité (à taux et périmètre constant)	Variation %	30 juin 2019 retraité (1)
Zone 1 - Europe - Amérique	138 872	159 359	-12,86%	141 992
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	30 569	30 400	0,56%	47 729
Total	169 441	189 759	-10,71%	189 721

(1) Le 30 juin 2019 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.1.3. Résultat opérationnel courant par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité (1)
Zone 1 - Europe - Amérique	(2 812)	4 448
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	5 237	4 397
Total	2 425	8 845

(1) Le 30 juin 2019 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.1.4. Résultat net consolidé par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité (1)
Zone 1 - Europe - Amérique	(21 840)	1 572
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	3 711	2 445
Total	(18 129)	4 017

(1) Le 30 juin 2019 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.2. RESULTATS SECTORIELS

4.2.1. Zone 1 - Europe Amérique

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité (1)
Produit des activités ordinaires	147 608	166 184
Produit des activités ordinaires intersectoriel	(8 736)	(6 282)
Produit des activités ordinaires externe total	138 872	159 902
Quotes-parts de résultat des ent. mises en équivalence		
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	(2 812)	5 350
Résultat opérationnel avant dépréciation des écarts d'acquisition	(3 315)	4 258
Pertes de valeur sur les actifs immobilisés	(3 119)	-
Dépréciation des écarts d'acquisition	(13 312)	-
Résultat opérationnel	(19 746)	4 258
Charges financières – net	(2 151)	(1 184)
Résultat avant impôts	(21 897)	3 074
Impôt sur les résultats	56	(1 502)
Résultat net – activités poursuivies	(21 840)	1 572
Résultat net – activités abandonnées	-	-
Résultat net total	(21 840)	1 572

(1) Le 30 juin 2019 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.2.2. Zone 2 - Afrique Moyen-Orient

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité (1)
Produit des activités ordinaires	32 096	30 542
Produit des activités ordinaires intersectoriel	(1 527)	(723)
Produit des activités ordinaires externe total	30 569	29 819
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	5 237	3 493
Résultat opérationnel	5 237	3 493
Charges financières – net	(651)	(469)
Résultat avant impôts	4 586	3 024
Impôt sur les résultats	(874)	(579)
Résultat net – activités poursuivies	3 711	2 445
Résultat net – activités abandonnées	-	-
Résultat net total	3 711	2 445

(1) Le 30 juin 2019 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.3. AUTRES ELEMENTS SECTORIELS INCLUS DANS LE COMPTE DE RESULTAT, SANS CONTREPARTIE DE TRESORERIE

4.3.1. Zone 1 - Europe Amérique

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité (1)
Dot/Rep. aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(8 899)	(7 579)
Dot/Rep. aux provisions	(1 572)	1 018

(1) Le 30 juin 2019 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.3.2. Zone 2 - Afrique Moyen-Orient

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité (1)
Dot/Rep. aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(1 833)	(2 055)
Dot/Rep. aux provisions	-	(79)

(1) Le 30 juin 2019 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

4.4. INVESTISSEMENTS SECTORIELS

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité (1)
Zone 1 - Europe - Amérique	5 727	7 499
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	1 984	1 491
Investissements (incorp. et corp.)*	7 711	8 990

(1) Le 30 juin 2019 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

* hors investissements financés par contrat de locations financement et droits d'utilisation (voir note 6.3).

4.5. ETAT DE PASSAGE DE L'INFORMATION SECTORIELLE PUBLIEE AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

30 juin 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Information sectorielle			IFRS 10 et 11			Compte de résultat		
	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total
Produit des activités ordinaires externe total	138 872	30 569	169 441	(4 664)	(9 959)	(14 623)	134 208	20 610	154 818
Quotes-parts de résultat des ent. mises en équivalence	-	-	-	36	2 015	2 051	36	2 015	2 051
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	(2 812)	5 237	2 425	(193)	(498)	(691)	(3 005)	4 739	1 734
Résultat opérationnel avant pertes de valeur	(3 315)	5 237	1 924	(193)	(498)	(693)	(3 508)	4 739	1 231
Pertes de valeur sur les actifs immobilisés	(3 119)	-	(3 119)	-	-	-	(3 119)	-	(3 119)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(13 312)	-	(13 312)	-	-	-	(13 312)	-	(13 312)
Résultat opérationnel	(19 746)	5 237	(14 511)	(193)	(498)	(689)	(19 939)	4 739	(15 200)
Charges financières – net	(2 151)	(651)	(2 802)	86	283	369	(2 065)	(368)	(2 433)
Résultat avant impôts	(21 897)	4 586	(17 311)	(107)	(215)	(322)	(22 004)	4 371	(17 633)
Impôt sur les résultats	56	(874)	(818)	108	214	322	164	(660)	(496)
Résultat net – activités poursuivies	(21 840)	3 711	(18 129)	-	-	-	(21 840)	3 711	(18 129)
Résultat net – activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net total	(21 840)	3 711	(18 129)	-	-	-	(21 840)	3 711	(18 129)

30 juin 2019 retraité (1)

<i>En milliers d'euros</i>	Information sectorielle			IFRS 10 et 11			Compte de résultat		
	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total
Produit des activités ordinaires externe total	159 902	29 819	189 721	(6 283)	(11 062)	(17 345)	153 619	18 757	172 376
Quotes-parts de résultat des ent. mises en équivalence	-	-	-	651	2 076	2 726	651	2 076	2 726
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	5 350	3 493	8 843	(231)	(295)	(527)	5 119	3 198	8 316
Résultat opérationnel	4 258	3 493	7 751	(231)	(295)	(527)	4 027	3 198	7 224
Charges financières – net	(1 184)	(469)	(1 653)	44	203	247	(1 140)	(266)	(1 406)
Résultat avant impôts	3 074	3 024	6 098	(188)	(92)	(280)	2 886	2 932	5 818
Impôt sur les résultats	(1 502)	(579)	(2 081)	188	92	280	(1 314)	(487)	(1 801)
Résultat net – activités poursuivies	1 572	2 445	4 017	-	-	-	1 572	2 445	4 017
Résultat net – activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net total	1 572	2 445	4 017	-	-	-	1 572	2 445	4 017

(1) Le 30 juin 2019 est retraité du passage du Maroc de la Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie à la Zone Europe – Amérique.

5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Autres services extérieurs	(2 597)	(2 742)
Locations	(5 619)	(5 963)
Prestations générales Groupe	(4 077)	(4 465)
Entretien et grosses réparations	(4 480)	(4 772)
Commissions sur ventes	(555)	(766)
Frais de transport	(8 702)	(7 842)
Frais de déplacement (1)	(2 741)	(4 032)
Intérimaires	(2 502)	(2 858)
Assurance	(2 128)	(1 985)
Honoraires	(2 419)	(2 244)
Autres achats et charges externes	(2 595)	(2 235)
Total des autres achats et charges externes	(38 415)	(39 904)

(1) La diminution des frais de déplacement est principalement liée à la baisse des voyages liés aux restrictions imposés par l'épidémie de Covid 19 et au confinement qu'il a engendré dans de nombreux pays.

5.2. VARIATION DES STOCKS D'EN-COURS ET DE PRODUITS FINIS AU COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Production stockée de biens	(110)	125
Variation d'en-cours de production de biens	235	(257)
Variation d'en-cours de production de services	-	-
Total	125	(132)

5.3. CHARGES DE PERSONNEL

5.4.

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Rémunérations	(28 900)	(27 070)
Charges sociales	(11 208)	(10 693)
Autres charges ou produits	(612)	(885)
Total charges de personnel	(40 720)	(38 648)

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Rémunérations (1)	(28 123)	(28 900)
Charges sociales	(10 686)	(11 208)
Autres charges ou produits	(109)	(612)
Total charges de personnel	(38 918)	(40 720)

(1) Les rémunérations intègrent les remboursements encaissés du fait des mesures de chômage partiel mises en place par certains états au cours du premier semestre 2020.

5.5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Production immobilisée	(205)	103
Subventions d'exploitation	31	40
Subventions d'investissement virées au compte de résultat	26	0
Produits de cession d'immobilisations	627	634
Autres produits d'exploitation	654	368
Total autres produits	1 133	1 145
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(363)	(853)
Impôts et taxes	(1 822)	(1 782)
Autres charges d'exploitation	(657)	(1 432)
Total autres charges	(2 842)	(4 067)
Total autres produits et charges d'exploitation	(1 709)	(2 922)
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations	264	(219)

5.6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Frais de restructuration (1)	(205)	-
Sinistres (2)	-	(1 092)
Autres frais (3)	(298)	-
Total autres produits et charges non courants	(503)	(1 092)

(1) Ces charges sont liées à des dépenses de restructuration en Angleterre et en Italie.

(2) Au cours du 1^{er} semestre 2019, le Groupe a été confronté à deux sinistres liés à des incendies survenus sur des sites en Italie et en Angleterre dont le coût est estimé à 1,1 M€.

(3) Les autres frais comprennent principalement des honoraires engagés dans les travaux de valorisation de l'offre publique et des parts fondateurs.

5.7. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
Charges d'intérêts	(1 396)	(1 298)
Coût de l'endettement financier net	(1 396)	(1 298)
Pertes de change	(521)	(83)
Gains de change	-	139
Coût financier sur avantages au personnel («interest cost») (note 6.12)	(150)	(207)
Charge / (produit) de désactualisation des provisions (note 6.13)	(511)	(52)
Dividendes reçus de sociétés non consolidées	14	6
Dotations et reprises aux provisions financières	-	-
Autres charges financières	(6)	(28)
Autres produits financiers	137	117
Autres produits et charges financiers	(1 037)	(108)
Total du résultat financier	(2 433)	(1 406)

5.8. IMPOT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôts sur le résultat s'analyse de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
(Charge) / produit d'impôts exigibles	(1 514)	(1 514)
(Charge) / produit d'impôts différés	(287)	(370)
Total	(1 801)	(1 884)
Impôts reclassé en activités abandonnées	-	-
Charge (produit) d'impôt éliminé sur le tableau de flux de trésorerie	(1 801)	(1 884)

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
(Charge) / produit d'impôts exigibles	(1 745)	(1 514)
(Charge) / produit d'impôts différés (note 6.11)	1 249	(287)
Total	(496)	(1 801)
Impôts reclassés en activités abandonnées	-	-
Charge (produit) d'impôt éliminé sur le tableau de flux de trésorerie	(496)	(1 801)

Rapprochement entre impôt théorique au taux légal d'imposition France et impôt effectif :

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Résultat avant impôt et part du résultat des entreprises mises en équivalences	(19 685)	3 092
Taux d'imposition théorique en vigueur en France	28,00%	28,00%
Impôt théorique attendu	5 512	(866)
Déficits reportables de la période non activés	(1 782)	(1 304)
Déficits antérieurs non activés utilisés sur la période	74	730
Incidence de la variation de taux (report variable)	(153)	11
Différentiel de taux sur résultat étranger	(525)	(68)
Autres différences (1)	(3 348)	18
Impôt comptabilisé	(222)	(1 479)
CVAE	(274)	(322)
Impôt compte de résultat	(496)	(1 801)

(1) Principalement composées des dépréciations sur les écarts d'acquisition pour un montant de (3 213) K€ qui ne sont pas déductibles.

Au 30 juin 2020, le Groupe a décidé de maintenir la limitation du montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des pertes de l'intégration fiscale française à 2 906K€, soit l'impôt imputable sur les déficits antérieurs calculé sur le bénéfice prévisionnel des cinq prochaines années.

Au 30 juin 2020, le Groupe dispose au niveau de l'intégration fiscale en France d'un stock non-activé d'impôts différés de 11 991K€ au titre des déficits reportables.

Les taux d'impôt applicables sont les suivants :

Pays	Impôts différés 2020	30 juin 2020	31 décembre 2019
Belgique	25%	29%	29%
Burkina Faso	27,5%	27,5%	27,5%
Espagne	25%	25%	25%
France	25%	28%	28%
Royaume-Uni	18%	18%	18%
Guinée	30%	30%	30%
Irlande	12,5%	12,5%	12,5%
Italie	27,9%	27,9%	31,4%
Luxembourg	26,01%	26,01%	26,01%
Maroc	31%	31%	31%
Norvège	22%	22%	22%
Portugal	21%	21%	25%
Sénégal	30%	30%	30%
Suède	20,6%	22%	22%
Gabon	30%	30%	30%
Arabie Saoudite	20%	20%	20%
Cameroun	33%	33%	33%
Côte d'Ivoire	25%	25%	25%
Canada	25%	25%	25%

6. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

6.1. ECARTS D'ACQUISITION

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Au 31 décembre 2019		
Valeur brute	32 299	32 095
Pertes de valeur cumulées	(10 635)	(1 943)
Valeur nette à l'ouverture	21 664	30 152
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	-
Variations de périmètre	-	-
Ecart de conversion	(134)	120
Pertes de valeur enregistrées en résultat	(13 312)	(8 608)
Valeur nette à la clôture	8 218	21 664
Au 30 juin 2020		
Valeur brute	32 085	32 299
Pertes de valeur cumulées (1)	(23 867)	(10 635)
Valeur nette à la clôture	8 218	21 664

(1) Les pertes de valeurs cumulées concernent les UGT Europe – Amérique et Démolition.

La baisse sensible d'activité résultant de la crise Covid 19 qui constitue un indice de perte de valeur, a conduit le groupe à réaliser un nouveau calcul de dépréciation des écarts d'acquisition lors de la clôture semestrielle.

Les nouvelles prévisions, qui s'appuient notamment sur une étude de marché externe approfondie passant en revue près de 80% des marchés sur lesquels opère le groupe, ont mis en évidence qu'il fallait anticiper une baisse de l'activité sur certaines géographie/métier. Il a été décidé d'utiliser les nouveaux plans d'affaires qui ont été approuvés par le conseil d'administration fin août 2020 pour calculer les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition et d'actifs qui en résulteraient, et de les intégrer dans les comptes semestriels.

Tests de perte de valeur – méthodologie

Le Groupe a adopté à compter de l'exercice 2008 la méthode d'évaluation par les flux de trésorerie actualisés, en considérant comme taux d'actualisation le coût moyen pondéré des capitaux propres (WACC). Un nouveau calcul de taux a été effectué qui a conduit à une nouvelle hausse significative :

Les taux d'actualisation appliqués par UGT sont les suivants :

UGT	WACC Après Impôts 30/06/2020	Taux d'actualisation d'équilibre 30/06/2020	WACC Après Impôts 31/12/2019	Taux d'actualisation d'équilibre 31/12/2019
Zone Europe - Amérique (1)	9,67 %	9,67 %	9,12 %	9,12 %
Zone Démolition (2)	8,74 %	8,76 %	8,46 %	13,07 %
Zone Afrique - Moyen-Orient - Asie (3)	15,82 %	17,10 %	14,41 %	17,86 %

- (1) Zone Europe – Amérique : Benelux, Italie, Espagne, Explosif Forage Minage en France, Royaume-Uni, Scandinavie, Etats-Unis, Canada et Maroc
- (2) Zone Démolition : France
- (3) Zone Afrique – Moyen-Orient – Asie : Guinée Conakry, Sénégal, Cameroun, Gabon, et Côte d'Ivoire

Le taux d'actualisation appliqué par UGT intègre :

- la prime de risque général (marché actions France) retenue pour les tests 2019 est déterminée sur la base d'une moyenne des primes de risques utilisées par les brokers dans leurs notes sur les valeurs du CAC 40 en date de décembre 2019 ;
- le risque spécifique à la zone géographique constituant l'UGT obtenu en pondérant les primes de risque de chaque pays par la valeur des actifs corporels et incorporels attachés à chacun des pays constituant l'UGT ;
- la prime de risque "corporate" liée à la taille du groupe.

Les principales variations influençant les hausses des taux d'actualisation sont liés à la hausse de la prime marché et la prime de risques spécifiques pour refléter les incertitudes du contexte économique.

Conformément aux recommandations du cabinet d'étude indépendant qui calcul les taux pour le groupe, la prime de risque a été augmenté de 1,7 point pour refléter les incertitudes exacerbées par le contexte économique global induisant un risque de volatilité des cash flows.

La valeur comptable de chaque groupe d'actifs a fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité au 30 juin 2020.

Les valeurs d'utilité correspondent à la somme des flux futurs de trésorerie disponibles actualisés, déterminés sur la base d'un plan d'affaires à horizon cinq ans pour chacune des UGT ; ce plan d'affaires reflétant la connaissance des marchés et les orientations de développement décidées par la Direction du groupe.

La valeur d'utilité intègre une valeur terminale obtenue par projection et actualisation à l'infini du dernier flux de l'horizon explicite en tenant compte d'un taux de croissance de 2% pour l'Europe – Amérique et la Démolition et de 4% pour l'Afrique, le Moyen Orient et l'Asie (taux identiques à 2019). Ces taux reflètent le potentiel estimé de chaque marché sur le long terme.

La valeur terminale intègre pour partie la valorisation des déficits fiscaux.

Suivi des pertes de valeur

En milliers d'euros	31 décembre 2019	Dotations	Ecart de conversion	30 juin 2020	Ecart d'acquisition (valeur brute)	Valeur résiduelle
Zone Europe- Amérique	(8 692)	(10 481)	80	(19 093)	21 061	1 968
Zone Démolition	(1 943)	(2 831)	-	(4 774)	4 774	0
Zone Afrique - Moyen Orient - Asie	0	-	-	-	6 250	6 250
Pertes de valeur sur écart d'acquisition	(10 635)	(13 312)	80	(23 867)	32 085	8 218

L'UGT « Afrique – Moyen-Orient – Asie » a fait l'objet d'un test de dépréciation qui n'a pas conduit à déprécier des écarts d'acquisition.

Pour l'UGT « Europe – Amérique », le business plan a été significativement révisés à la baisse, suite aux conséquences de la crise sanitaire survenue en 2020. Les actifs de cette UGT ont été testés et ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 10,5M€.

Pour l'UGT « Démolition » le business plans a été significativement révisé à la baisse, suite aux conséquences de la crise sanitaire survenue en 2020. C'est l'activité qui a été le plus fortement impactée à court terme, celle aussi pour laquelle la rentabilité à moyen terme semble la plus atteinte. Les actifs de cette UGT ont été testés ce qui a conduit à la dépréciation de la totalité des écarts d'acquisition résiduels pour 2,8M€ et à provisionner d'autres actifs pour une valeur de 3,1M€.

La révision des business plan n'a pas entraîné à elle seule la dépréciation sur les écarts d'acquisition de l'UGT. L'évolution défavorable du WACC a fortement contribué à ces nouvelles dépréciations (8,4 M€ pour l'UGT pour la zone Europe - Amérique et 0,5 M€ pour l'UGT Démolition).

L'analyse de la sensibilité sur les risques de dépréciation

Le Groupe a effectué des analyses de sensibilité de la valeur d'utilité pour chacune des UGT. Les hypothèses clés sont principalement le taux d'actualisation utilisé et le taux de croissance à l'infini et l'EBIT sur la durée du BP et à l'infini.

UGT	Ecart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable du Goodwill		
	Augmentation du taux d'actualisation de 1 point	Baisse de 10% de l'EBIT sur la durée du BP et à l'infini	Baisse du taux de croissance à l'infini (1)
Zone Europe – Amérique	(12 545)	(17 273)	(3 726)
Zone Démolition	(1 541)	(1 524)	(499)
Zone Afrique - Moyen-Orient - Asie	(2 758)	(4 585)	(1 224)

(1) Baisse du taux de croissance à l'infini de 0,5 point pour l'ensemble des UGT à l'exception de l'UGT Afrique, Moyen-Orient et Asie qui est de 1 point.

6.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Concessions, brevets, licences	Frais de développement	Droit au bail	Autres Immos incorp. & en cours	Total
Au 31 décembre 2019					
Valeurs brutes	4 161	756	37	1 071	6 025
Amortissements cumulés et dépréciations	(2 172)	(741)	-	(818)	(3 731)
Valeur nette au 31 décembre 2019	1 989	15	37	253	2 294
Variations de l'exercice					
Acquisitions	2	12	-	10	24
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	(4)	(4)
Amortissements et dépréciations	(124)	-	-	(14)	(138)
Pertes sur valeur	(757)	-	-	-	(757)
Reclassements	82	-	-	(82)	-
Valeur nette au 30 juin 2020	1 192	27	37	163	1 419
Au 30 juin 2020					
Valeurs brutes	4 245	768	37	995	6 045
Amortissements cumulés et dépréciations	(3 053)	(741)	-	(832)	(4 626)
<i>Dont pertes de valeur</i>	(757)	-	-	-	(757)
Valeur nette au 30 juin 2020	1 192	27	37	163	1 419

6.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains & constr.	Total ITMO (1)	Autres Immos corp.	Immos en cours et autres	Total
Au 31 décembre 2019					
Valeurs brutes	60 513	107 972	34 954	15 601	219 040
Amortissements cumulés et dépréciations	(25 471)	(77 339)	(26 241)	-	(129 051)
Valeur nette au 31 décembre 2019	35 042	30 633	8 713	15 601	89 989
Variations de l'exercice					
Acquisitions	33	2 862	523	3 179	6 597
Variations de périmètre	-	-	69	-	69
Cessions	(23)	(275)	(20)	(57)	(375)
Ecart de conversion	(279)	(784)	(50)	(318)	(1 431)
Amortissements et dépréciations	(548)	(3 281)	(1 128)	-	(4 957)
Pertes sur valeur	(2 362)	-	-	-	(2 362)
Autres mouvements	150	5 574	(131)	(5 291)	302
Valeur nette au 30 juin 2020	32 013	34 729	7 976	13 114	87 832
Au 30 juin 2020					
Valeurs brutes	60 095	113 137	34 878	13 114	221 224
Amortissements cumulés et dépréciations	(28 082)	(78 408)	(26 902)	-	(133 392)
<i>Dont pertes de valeur</i>	(2 362)	-	-	-	(2 362)
Valeur nette au 30 juin 2020	32 013	34 729	7 976	13 114	87 832

(1) Installations techniques, matériel et outillage.

Droits d'utilisation

<i>En milliers d'euros</i>	Droit d'utilisation immobilière	Droit d'utilisation ITMO	Autres droits corp.	Total
Valeur nette au 1er janvier 2020	8 101	14 864	5 928	28 893
Variations de l'exercice				
Acquisitions	407	2 946	916	4 269
Variations de périmètre	-	-	-	-
Cessions	-	(38)	(7)	(45)
Ecart de conversion	(32)	(343)	(82)	(457)
Amortissements et dépréciations	(767)	(2 256)	(1 346)	(4 369)
Autres mouvements	-	(265)	(62)	(326)
Valeur nette au 30 juin 2020	7 709	14 907	5 349	27 965
Au 1er janvier 2020				
Valeurs brutes	9 690	36 311	12 944	58 945
Amortissements cumulés et dépréciations	(1 981)	(21 404)	(7 595)	(30 980)
Valeur nette au 30 juin 2020	7 709	14 907	5 349	27 965

Réconciliation des « Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles » des notes 6.2 et 6.3 avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	29	43
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 605	10 037
	6 634	10 080
Elimination des acquisitions d'immo. en contrats de location	-	(311)
Variation des dettes sur acquisitions d'immo. corporelles et incorporelles	(184)	(1 495)
	(184)	(1 806)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles – Tableau de Flux de Trésorerie	6 450	8 274

6.4. PARTICIPATION DANS LES MISES EN EQUIVALENCE

Le Groupe détient des participations dans sept co-entreprises : Kemek, Kemek US, Modern Chemical Services, EPC-B SCRL, Nitrokemine Guinée, Société de Minage en Guinée (maison mère de Nitrokemine Guinée) et Arabian Explosives.

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Valeur à l'ouverture	23 352	20 797
Quote-part du résultat	2 051	4 966
Ecart de conversion	(82)	183
Dividendes (1)	-	(2 592)
Variation de périmètre	-	-
Ecarts actuariels net d'impôts différés	(63)	(12)
Autres variations	(48)	10
Valeur à la clôture	25 210	23 352

(1) La variation de dividendes en 2019 s'explique principalement par la distribution de dividende de Kemek en 2019.

6.4.1. Réconciliation des « dividendes reçus des co-entreprises » avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Dividendes distribués par les co-entreprises	-	1 670
Variation des créances sur dividendes à recevoir	-	-
Dividendes reçus – Tableau de Flux de Trésorerie	-	1 670

6.5. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Titres de participation	1 355	1 212
Provisions sur titres de participation	(844)	(844)
Valeur nette des titres de participation	511	368
Créances rattachées à des participations (1)	4 754	4 754
Prêts non courants	-	-
Divers	766	477
Autres actifs financiers – valeur brute	5 520	5 231
Provisions	-	-
Autres actifs financiers – valeur nette	5 520	5 231
Total autres actifs financiers non courants	6 031	5 599

(1) Les créances rattachées à des participations sont liées aux avances de trésorerie effectuées à Kemek US 2 228K€ et Modern Chemical Services 2 082K€.

Détail des titres de participation non consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Corse Confortement	27	27
Siciex	56	56
Société congolaise des explosifs	24	24
ADEX	8	8
ADEX TP	3	3
EPC Servicios Peru	64	64
EPC Andina	1	1
Cameroun Services	23	23
EPC Japan	235	90
Kamaan Explo	60	60
EPC Asia Pacific (1)	-	12
EPC Nouvelle-Calédonie	5	-
GRN	5	5
Valeur nette des titres de participation	511	373

(1) La société EPC Asia Pacific est consolidée depuis le 1er janvier 2020.

Instruments financiers dérivés

Au cours de l'exercice 2020, le groupe EPC a souscrit à de nouveaux instruments financiers dérivés destinés à couvrir des avances en compte courant de GBP en EUR et de USD à EUR. Au 30 juin 2020, la juste valeur de ces instruments financiers dérivés est de (2) K€.

6.6. STOCKS ET EN COURS

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières et autres appro.	En-cours de biens et services	Produits intermédiaires	Marchandises	Total
Au 31 décembre 2019					
Valeurs brutes	12 197	1 182	3 934	13 461	30 774
Provisions cumulées	(548)	-	(18)	(1 056)	(1 623)
Valeur nette au 31 décembre 2019	11 649	1 182	3 916	12 405	29 152
Variations de l'exercice					
Mouvements de BFR	1 954	214	(89)	(115)	1 965
Dotations nettes aux provisions	14	-	(46)	294	262
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	(271)	(2)	(33)	(223)	(529)
Autres	308	-	-	(308)	-
Valeur nette au 30 juin 2020	13 655	1 394	3 748	12 053	30 850
Au 31 décembre 2019					
Valeurs brutes	14 180	1 394	3 812	12 777	32 163
Provisions cumulées	(526)	-	(64)	(724)	(1 314)
Valeur nette au 30 juin 2020	13 655	1 394	3 748	12 053	30 850

6.7. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Avances et acomptes	1 270	1 070
Créances clients (2)	106 044	111 757
Autres créances (1)	4 411	2 083
Créances fiscales – hors IS	9 980	8 952
Comptes courants (2)	14 198	14 817
Dividendes à recevoir	4	4
Autres	550	354
Total des créances brutes	136 457	139 037
Dépréciation clients et comptes rattachés	(9 268)	(8 925)
Dépréciation des comptes courants et autres	(14 477)	(14 477)
Autres dépréciations	-	-
Total des dépréciations	(23 745)	(23 402)
Total des clients et autres débiteurs	112 712	115 635

(1) Les autres créances incluent notamment 724K€ d'actifs liés au sur-financement du régime Art.39.

(2) Les comptes courants et les créances clients comprennent principalement un compte courant et des créances clients relatif à STIPS TI, pour 14,3 M€, entièrement provisionné.

6.8. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
VMP – Equivalents de trésorerie	-	-
Disponibilités	10 555	11 064
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	10 555	11 064
Découverts bancaires (note 6.10.2)	(4 140)	(2 590)
Total trésorerie nette	6 415	8 474
Trésorerie reclassée en actifs/passifs destinés à être cédés	-	-
Total de la trésorerie nette des actifs/passifs destinés à être cédés	6 415	8 474

Le Groupe dispose de lignes disponibles dans les filiales, auxquels il faut rajouter 5 189K€ de ligne de crédit disponible sur des créances cédées à CGA (factor) mais non mobilisées au 30 juin 2020.

Le crédit RCF à usage multiple de 25 M€ a été tiré intégralement à la clôture du 30 juin 2020.

6.9. CAPITAL

6.9.1. *Actions*

	Nombre d'actions	Nombre de parts de fondateurs	Total du capital (en K€)
Au 30 juin 2020	168 400	29 473	5 220
Au 31 décembre 2019	168 400	29 473	5 220

Le capital est composé de 168 400 actions de 31 €. Un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites depuis cinq ans au moins au nom d'un même titulaire.

Il existe 29 473 parts de fondateurs sans valeur nominative offrant un droit dans les bénéfices, les réserves et le boni de liquidation. Les réserves de la société tête de Groupe, la SA EPC, comportent un Fonds Précipitaire des parts qui bénéficiera exclusivement à ces dernières en cas de liquidation de la Société. Son montant s'élève à 1 740 000 €, soit 25/75^{ème} du capital social.

6.9.2. *Dividendes par action*

Au cours du premier semestre 2020, le groupe n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

6.10. DETTES FINANCIERES

6.10.1. *Dettes financières non courantes*

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Reclassement courant/ non courant	Juste valeur	Autres	30 juin 2020
Emprunts obligataires	14 892	18	-	-	(1)	-	-	14 909
Emprunts bancaires (1)	39 543	5 103	-	-	(1 660)	-	(164)	42 822
Instruments de couverture de taux	-	-	-	-	-	-	-	-
Total dettes financières non courantes	54 435	5 121	-	-	(1 661)	-	(164)	57 731

(1) Au 30 juin 2020 le montant du crédit RCF était de 25 M€ contre 22 M€ au 31 décembre 2019.

6.10.2. *Dettes financières courantes*

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Reclassement courant/ non courant	Juste valeur	Autres	30 juin 2020
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	7 559	749	(2 984)	-	1 643	-	(8)	6 959
Utilisation de lignes de crédits renouvelables	989	-	316	-	-	-	(53)	1 252
Instruments de couverture de taux	-	-	-	-	(2)	4	-	2
Mobilisation de créances	9 777	-	(3 336)	-	-	-	(144)	6 297
Autres emprunts et dettes assimilées	228	33	(143)	-	20	-	(15)	123
Intérêts courus sur emprunt	589	246	(561)	-	-	-	-	274
Total dettes financières courantes hors découverts bancaires	19 142	1 028	(6 708)	-	1 661	4	(220)	14 907
Découverts bancaires (note 6.8)	2 590	1 553	-	-	-	-	(2)	4 140
Total dettes financ. courantes	21 732	2 581	(6 708)	-	1 661	4	(222)	19 047

Le groupe a obtenu en juillet l'accord formel des banques de son pool bancaire (BNP Paribas, SG et LCL) pour mettre en place un PGE de 18M€ et de BPI pour la mise en place d'un prêt atout de 5 M€ ; soit un total de 23 M€. Le conseil d'administration du 30 juin 2020 d'EPC SA a confirmé son accord pour la mise en place de ces nouveaux financements.

Dettes de location

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Reclassement courant/ non courant	Autres	30 juin 2020
Dettes de location non courantes	17 738	2 598	-	57	(3 674)	(267)	16 453
Dettes de location courantes	8 050	1 678	(4 673)	5	3 674	(216)	8 518
Total dettes de location	25 788	4 276	(4 673)	62	-	(483)	24 971

6.10.3. Réconciliation des « émissions / remboursements d'emprunts » avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Augmentation des dettes financières non courantes	10 847	3 975
Augmentation des dettes financières courantes	725	6 887
Retraitement de la variation des intérêts courus	(220)	(280)
Retraitement de la variation des dettes sur location financement	(312)	(1 443)
Emission d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	11 040	9 139
Diminution des dettes financières non courantes	-	-
Diminution des dettes financières courantes	(6 115)	(6 966)
Retraitement de la variation des intérêts courus	484	560
Diminution des dettes de location (IFRS16)	(3 083)	-
Correction de la variation des dettes financières suite abandon de créance	-	-
Remboursement d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	(8 714)	(6 406)

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Augmentation des dettes financières non courantes	5 121	10 847
Augmentation des dettes financières courantes	1 028	725
Retraitement de la variation des intérêts courus	(246)	(220)
Retraitement de la variation des dettes sur location financement	-	(312)
Augmentation des dettes de location	-	-
Emission d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	5 903	11 040
Diminution des dettes financières non courantes	-	-
Diminution des dettes financières courantes	(6 708)	(6 115)
Retraitement de la variation des intérêts courus	559	484
Diminution des dettes de location	(4 673)	(3 082)
Remboursement d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	(10 822)	(8 714)

6.11. IMPOTS DIFFERES AU BILAN

Les mouvements d'impôts différés sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Provisions dépollution décontamination et démantèlement	Avantages au personnel	Autres (1)	Total
Au 31 décembre 2019	2 711	2 971	3 478	9 160
Enregistré au compte de résultat (note 5.7)	103	(49)	1 195	1 249
Enregistré en capitaux propres	-	339	-	339
Variations de périmètre	-	-	-	-
Différences de change	(90)	(148)	25	(213)
Au 30 juin 2020	2 724	3 113	4 698	10 535

(1) Dont 780 K€ concernant les pertes de valeur sur actifs

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Impôts différés actifs	11 776	10 634
Impôts différés passifs	(1 241)	(1 474)
Impôts différés nets	10 535	9 160

6.12. PROVISIONS POUR AVANTAGES AUX SALARIES

En milliers d'euros	30 juin 2020					31 décembre 2019				
	France (1)	Grande-Bretagne (2)	Italie (3)	Autres	Total	France (1)	Grande-Bretagne (2)	Italie (3)	Autres	Total
Valeur nette comptable à l'ouverture	4 312	12 760	731	203	18 005	3 689	11 587	721	163	16 160
Coût des services rendus au cours de l'exercice	318	-	13	-	331	322	1	16	-	339
Coût financier (note 5.6)	28	120	2	-	150	16	326	5	-	347
Ecart actuariels reconnus en capitaux propres	370	1 358	15	-	1 743	559	1 318	13	-	1 890
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotisations versées	(210)	(600)	(3)	21	(792)	(178)	(1 084)	(24)	40	(1 246)
Prestations servies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	(898)	-	-	(898)	-	613	-	-	613
Reclassement Actif financier en passif financier	(38)	(1)	-	-	(39)	(97)	(1)	-	-	(98)
Autres mouvements ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable à la clôture	4 780	12 739	758	224	18 501	4 311	12 760	731	203	18 005
Valeur actuelle des obligations partiellement ou totalement financées	-	60 973	-	247	61 220	-	61 461	-	226	61 687
Juste valeur des actifs du régime	-	(48 234)	-	(23)	(48 257)	-	(48 701)	-	(23)	(48 724)
Obligations partiellement ou totalement financées par EPC	-	12 739	-	224	12 963	-	12 760	-	203	12 963
Valeur actuelle des obligations non financées	4 780	-	758	-	5 538	4 311	-	731	-	5 042
Actif de retraite reclassé en actif financier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif net	4 780	12 739	758	224	18 501	4 311	12 760	731	203	18 005

Hypothèses actuarielles	30 juin 2020			
	France (1)	Grande-Bretagne (2)	Italie (3)	Autres
Taux d'actualisation	0,60%	1,45%	0,74%	n.d.
Taux d'augmentation des salaires	1,50%	N/A	3,00%	n.d.
Taux d'inflation	1,50%	1,85%	1,25%	n.d.

Hypothèses actuarielles	31 décembre 2019			
	France (1)	Grande-Bretagne (2)	Italie (3)	Autres
Taux d'actualisation	0,60%	2,00%	0,77%	n.d.
Taux d'augmentation des salaires	1,50%	N/A	3,00%	n.d.
Taux d'inflation	1,50%	1,95%	1,25%	n.d.

Ventilation des actifs du régime

Actions	N/A	37%	N/A	n.d.
Obligations	N/A	28%	N/A	n.d.
Immobilier	N/A	0%	N/A	n.d.
Autres	N/A	35%	N/A	n.d.

Actions	N/A	40%	N/A	n.d.
Obligations	N/A	31%	N/A	n.d.
Immobilier	N/A	0%	N/A	n.d.
Autres	N/A	29%	N/A	n.d.

- (1) Les provisions pour avantage aux salariés des sociétés françaises comprennent les indemnités de fin de carrière des salariés ainsi que, pour la société mère EPC, un régime de retraite souscrit dans le cadre de l'article 39 du code général des impôts, par lequel la société garantit le niveau futur des prestations définies dans l'accord
- (2) La provision pour avantage aux salariés d'EPC UK correspond à une provision prévue dans le cadre d'un régime à prestations définies fonctionnant comme un fonds de pension.
- (3) Les provisions pour avantage aux salariés des sociétés italiennes correspondent à une provision prévue dans le cadre d'un régime à prestations définies. Il s'agit du régime des TFR, système de rémunération différée, éligible IAS 19R

6.13. AUTRES PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	Démant. Décontam. Dépol.	Provisions sur Contrats	Autres (1)	Total
Au 31 décembre 2019	12 519	1 335	6 329	20 183
Provisions supplémentaires	23	2 162	1 092	3 277
Reprises	(12)	(1 518)	(567)	(2 097)
Variation de périmètre	-	-	5	5
Variation du montant actualisé (effet temps et modification du taux)	511	-	-	511
Ecart de conversion	(511)	-	(5)	(516)
Au 30 juin 2020	12 530	1 979	6 854	21 363

(1) Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux risques de l'activité courante du groupe (litiges commerciaux et prud'homaux, franchises sur les sinistres assurés...).

Détail des autres provisions entre non courant et courant

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Non courant	17 775	17 113
Courant	3 588	3 070
Total	21 363	20 183

6.14. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Dettes fournisseurs	54 160	62 488
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 794	289
Dettes sociales (1)	14 170	10 956
Dettes fiscales	19 431	16 881
Autres dettes	7 671	4 728
Total	99 226	95 342

(1) La forte variation des dettes sociales s'explique par les mesures gouvernementales accordant des délais de paiement supplémentaires aux entreprises suite à la crise sanitaire.

6.15. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Variations du BFR & provisions courantes	
	30 juin 2020	30 juin 2019
Stocks et en cours	(2 228)	(1 982)
Clients et autres débiteurs	3 604	(10 146)
Autres actifs long terme	(48)	49
Autres actifs courants	(1 511)	(1 652)
Sous total	(183)	(13 731)
Fournisseurs et autres créditeurs	5 384	3 081
Autres passifs long terme	(69)	62
Autres passifs courants	(1 388)	2 235
Sous total	3 927	5 378
Besoin en fonds de roulement	3 744	(8 353)

La baisse d'activité et les mesures accordés aux entreprises pour allonger les délais de paiement de certaines charges et cotisation ont conduit à une forte contraction du BFR.

6.16. ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

Néant

6.17. ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Avals et cautions (1)	19 226	18 188
Hypothèques et nantissements	7 159	9 341
Total des garanties données	26 385	27 529

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Effets escomptés non échus	140	148
Avals et cautions	3 341	3 342
Autres (2)	1 462	1 417
Total des garanties reçues	4 943	4 907

(1) La ligne Avals et Caution concerne principalement les cautions de marché. Elle intègre également une garantie portant sur les sociétés mises en équivalence de 6 411 K€.

(2) Il s'agit des garanties reçues au titre des sociétés mises en équivalence de 1 462K€.

7. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

7.1. CONTROLE

Le Groupe EPC est contrôlé par la société EJ Barbier. La société tête de Groupe est la Société Anonyme d'Explosifs et Produits Chimiques, EPC, détenue à 67,46% par EJ Barbier qui dépose ses états financiers au greffe du tribunal de commerce.

7.2. RELATION AVEC LES FILIALES

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

7.3. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Le Groupe entretient des relations avec les parties liées suivantes :

- EJ.Barbier, maison mère d'EPC SA ;
- Adex et Adex Services filiales détenues majoritairement par EJ.Barbier.

Au cours du premier semestre 2020, les relations entre le Groupe EPC et les sociétés liées sont restées en ligne avec la progression de l'activité. Aucune transaction non courante, par sa nature, n'est intervenue au cours de cette période.

8. Evènements postérieurs à la clôture

8.1. MISE EN PLACE D'UN PRET GARANTIE PAR L'ETAT (PGE) ET D'UN PRET ATOUT BPI

Le groupe a obtenu l'accord formel des banques de son pool bancaire (BNP Paribas, SG et LCL) pour mettre en place un PGE de 18M€ et de BPI pour la mise en place d'un prêt atout de 5 M€ ; soit un total de 23 M€. Le conseil d'administration du 30 juin 2020 d'EPC SA a confirmé son accord pour la mise en place de ces nouveaux financements.

Les fonds PGE ont été crédités sur les comptes de la société le 29 juillet 2020. Les formalités liées à la mise en place du prêt atout BPI sont en cours de finalisation.

8.2. TRANSACTION HOMOLOGUEE AVEC LE LIQUIDATEUR DANS LE LITIGE STIPS TI

La Société a annoncé le 3 juin 2020 qu'un protocole transactionnel avait été signé avec le liquidateur dans le cadre du litige STIPS/U2C, qui met fin aux actions en comblement de passif engagées moyennant des indemnités à la charge d'EPC d'un montant maximum de 150.000€. Ce protocole, signé avec l'autorisation préalable du juge commissaire, conformément aux dispositions de l'article L. 642-24 du code de commerce, a ensuite été homologué par deux jugements du Tribunal judiciaire de Thionville en date du 17 juillet 2020.

Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
Commissaire aux comptes
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Hiscoq Paris Ave
Commissaire aux comptes
55, Avenue FR Roosevelt
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020)

Aux Actionnaires

Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques
1, Terrasse Bellini,
92935 La Défense

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 22 septembre 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

- Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes **8.2** et **6.7** relatives à l'homologation de la transaction avec le liquidateur judiciaire dans le cadre du litige Stips Ti.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 22 septembre 2020 commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Paris, le 24 septembre 2020

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Exco PARIS ACE

Christophe Drieu

Arnaud Dieumegard

**Attestation du responsable du rapport semestriel
d'activité**

Paris le 24 Septembre 2020,

Nous attestons qu'à notre connaissance, les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 20 du Groupe EPC sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le Président Directeur-général

Le Directeur Financier

Olivier Obst

Charles-Ernest Armand